



Décisions municipales d'intérêt public 2022

Date	Décision
13.06.2022	<p><u>Publication des décisions municipales d'intérêt public</u> Faisant suite à une dénonciation relative à la loi sur la protection des données (LPrD), toutes les publications concernant les communications municipales ont été retirées à la demande de l'autorité de protection des données du canton de Vaud, compte tenu du fait que certaines communications n'étaient pas conformes à la LPrD. Désormais, les communications de la Municipalité seront anonymisées afin d'être conformes à la LPrD, tout en respectant la LInfo.</p>
13.06.2022	<p><u>Charte informatique</u> Dans le cadre de la labellisation Cyber-Safe, une charte informatique a été élaborée et sera signée par tous les collaborateurs, les membres de la Municipalité ainsi que la présidente et la secrétaire du Conseil communal.</p>
13.06.2022	<p><u>PACom – Examen préalable</u> La Municipalité a validé les prestations d'honoraires pour la phase C1 « Prestations complémentaires avant dépôt à l'examen final » à l'entreprise ABA Partenaires (Lausanne) pour un montant de CHF 13'500.- HT.</p>
13.06.2022	<p><u>Parcelle RF 349 – Pose d'un velux</u> La Municipalité a décidé de délivrer le permis de construire n° 2022.04 relatif à la pose d'un velux sur la partie Est du toit.</p>
13.06.2022	<p><u>Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle (OSP) – Projet de convention régionale</u> La Municipalité a décidé d'accepter et de signer le projet de convention régionale. Elle implique, entre autres, qu'une seule commune pourra être boursière. En l'occurrence, il s'agira de Nyon.</p>
20.06.2022	<p><u>Vacances estivales – Séances de Municipalité</u> En raison des vacances, il n'y aura pas de séance de Municipalité les 18 et 25 juillet 2022.</p>
20.06.2022	<p><u>Parcelle RF 532 – Demande d'abattage</u> La Municipalité a autorisé l'abattage de six robiniers faux-acacias. Plantation compensatoire : vingt Photinia Fraseri Red Robin.</p>
20.06.2022	<p><u>Hangar communal – Pose de mâts</u> La Municipalité a adjugé la pose de trois mâts pour drapeaux à l'entreprise Rovero Associés SA (Yverdon-les-Bains) pour un montant estimé de CHF 1'840.95 TTC.</p>
20.06.2022	<p><u>Règlement d'application de la Loi sur l'Aménagement du Territoire et les Constructions (RLATC) – Modification de l'article 73</u> La DGTL (Direction Générale du Territoire et du Logement) informe que la nouvelle procédure concernant la transmission des permis de construire entre les communes et le Canton sera entièrement dématérialisée.</p>



Décisions municipales d'intérêt public

Date	Décision
20.06.2022	<p><u>Place du Village – Lieu de rencontre</u> La Municipalité a adjugé les travaux concernant la création d'une petite terrasse pour stabiliser la future table, à l'entreprise MGC SA (Saint-Prex) pour un montant de CHF 2'519.50 TTC.</p>
20.06.2022	<p><u>Lutte contre les organismes exotiques envahissants</u> La DGE a transmis des fiches de recommandations destinées aux usagers de petites embarcations, des plongeurs et des pêcheurs. Ces informations seront relayées auprès des propriétaires de kayaks et paddle et publiées sur le site internet.</p>
20.06.2022	<p><u>Eclairage public – Projet Perséides</u> La Municipalité a décidé d'adhérer au projet Perséides qui consiste à éteindre au maximum réalisable l'éclairage artificiel de 22h à 4h, dans la nuit du 12 au 13 août prochain.</p>
27.06.2022	<p><u>Conseil communal – Elections complémentaires</u> Il y a lieu d'élire onze suppléants pour le Conseil communal. Dès lors une élection complémentaire aura lieu le 27 novembre 2022.</p>
27.06.2022	<p><u>Français en Jeu – Subvention</u> La Municipalité a décidé d'octroyer une subvention de CHF 240.- à l'association « Français en Jeu » en soutien à une citoyenne de la commune qui suit assidûment des cours de français.</p>
27.06.2022	<p><u>Etablissement l'Accent – Ouverture exceptionnelle</u> La Municipalité a décidé d'accepter la demande d'ouverture du restaurant l'Accent le samedi 10 septembre prochain de 11h à 16h sachant que l'accueil des clients devra se faire uniquement à l'intérieur.</p>
27.06.2022	<p><u>Chapelle – Rue Roger de Lessert – Contrôle OIBT</u> L'entreprise à laquelle l'adjudication avait été faite étant dans l'impossibilité de procéder aux travaux relatifs à la mise en conformité des installations électriques de la chapelle, la Municipalité a accepté l'offre de l'entreprise Cuany (Saint-Prex) pour le montant de CHF 3'054.35 TTC, avec des options éventuelles évaluées à CHF 1'200.-.</p>
04.07.2022	<p><u>Route des Deux-Communes – Conciergerie</u> La Municipalité a décidé d'accepter l'offre de MD qualité services (Romanel-sur-Lausanne) d'un montant de CHF 400.- HT pour le remplacement de la concierge durant ses vacances.</p>
04.07.2022	<p><u>Police des constructions - Contrôle des chantiers</u> La Municipalité a décidé, lorsqu'elle le jugera nécessaire, de solliciter le bureau Aba Partenaires SA (Lausanne) pour effectuer des contrôles sur les chantiers qui seront au bénéfice d'un permis de construire.</p>



Décisions municipales d'intérêt public

Date	Décision
04.07.2022	<p><u>Place du Village – Infiltrations d'eau dans le parking souterrain</u> La Municipalité a décidé d'adjuger le contrôle caméra des canalisations à Liaudet Pial SA (Renens) pour un montant de CHF 853.50 TTC.</p>
11.07.2022	<p><u>Parcelle RF 174 – Entretien de la lisière forestière</u> La Municipalité a décidé de confier les travaux d'entretien de la lisière forestière, en bordure de la parcelle RF 334, au Groupement forestier de Ballens-Mollens pour un montant de CHF 400.- à CHF 600.-.</p>
11.07.2022	<p><u>Véhicule utilitaire de voirie</u> Suite à l'acceptation du préavis n° 5/200 par le Conseil communal et le délai référendaire étant échu, la Municipalité a décidé de commander le véhicule de marque Kramer, modèle 8085 T pour le montant de CHF 143'423.- TTC.</p>
08.08.2022	<p><u>Parcelle RF 50 – Demande d'abattage</u> La Municipalité a autorisé l'abattage d'un bouleau et d'un cyprès. Plantation compensatoire par les mêmes essences.</p>
08.08.2022	<p><u>Rue de l'Horloge 10 – Divers travaux</u> La Municipalité a décidé d'adjuger les travaux suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Zurbuchen Frères SA (Eclépens) : remplacement des volets pour CHF 7'398.70 TTC. - Tde Travaux (Bussigny) : réfection des peintures de l'appartement du 1^{er} étage pour CHF 10'564.- TTC. - Tde Travaux (Bussigny) : réfection de la peinture dans la cage d'escalier entre le rez et le 1^{er} étage pour CHF 4'593.- TTC. - Cuany Electricité (Saint-Prex) : installation d'une prise dans l'entrée du bâtiment pour CHF 353.20 TTC.
08.08.2022	<p><u>Parcelle RF 146 – Transformations intérieures et isolation périphérique de l'habitation</u> La Municipalité a décidé de délivrer le permis de construire n° 2022/02 relatif à ces travaux.</p>
08.08.2022	<p><u>Parcelle RF 174 – Rénovation énergétique et transformations intérieures d'une villa individuelle (ajout d'une enveloppe thermique et remplacement du système de production de chaleur électrique par une PAC)</u> La Municipalité a décidé de délivrer le permis de construire n° 2022/08 relatif à ces travaux.</p>
15.08.2022	<p><u>Conseil communal – Séances 2023</u> La Municipalité a fixé les dates des séances du Conseil communal pour l'année 2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 14 mars - 20 juin - 10 octobre - 5 décembre



Décisions municipales d'intérêt public

Date	Décision
22.08.2022	<u>Parcelle RF 312 – Installation photovoltaïque</u> La Municipalité a validé l'installation de 324.6 m2 de panneaux photovoltaïques.
22.08.2022	<u>Projet « Sentier au fil de l'Aubonne »</u> La Municipalité a décidé d'autoriser le municipal en charge de ce projet à engager la commune financièrement à hauteur de CHF 15'361.- pour la création d'un trottoir mouillé sous le pont de l'Aubonne.
29.08.2022	<u>Crise ukrainienne – Accueil des réfugiés</u> La Municipalité a décidé de renoncer momentanément à accueillir officiellement les réfugiés ukrainiens, ceci en raison d'une situation instable tant en Ukraine que dans la commune où plusieurs départs ont d'ores et déjà été annoncés.
29.08.2022	<u>Mise en conformité de l'abri PC</u> La Municipalité a décidé d'adjuger les travaux aux entreprises suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - Serrurerie : Miccotec SA (Bioley-Orjulaz) pour CHF 2'250.95 TTC - Maçonnerie : Lang Construction Sàrl (St-Prex) pour CHF 1'497.03 TTC - Electricité : Cuany Electricité (St-Prex) pour CHF 5'697.35 TTC - Menuiserie : Dessaux & Cie (St-Prex) pour CHF 5'365.30 TTC - Fourniture d'extincteurs : Primus AG (St-Aubin) pour CHF 568.65 TTC.
29.08.2022	<u>Parcelle RF 541 – Installation photovoltaïque</u> La Municipalité a validé l'installation de 51.9 m2 de panneaux photovoltaïques en toiture.
29.08.2022	<u>Parcelle RF 531 – Transformations villa individuelle (réduction des surfaces et du volume dans les gabarits d'origine)</u> La Municipalité a décidé de délivrer le permis de construire n° 2021/09.
05.09.2022	<u>Préavis 6/2022 relatif à l'arrêté d'imposition 2023</u> La Municipalité a approuvé le préavis susmentionné et a décidé de le déposer pour le Conseil du 11 octobre prochain.
05.09.2022	<u>Place du Village – Système d'arrosage</u> La Municipalité a décidé d'adjuger les travaux de réparation de la rampe d'arrosage à l'entreprise Mathis SA pour CHF 991.90 TTC.
05.09.2022	<u>Edicule public – Rénovation des portes</u> La Municipalité a adjugé la réalisation et la pose de tôle en acier inox au bas des portes des WC publics pour un montant de CHF 1'360.- TTC.
05.09.2022	<u>Parcelle RF 550 – Agrandissement du sous-sol, modification des aménagements extérieurs, pose d'une PAC air-eau dans le sous-sol du bâtiment</u> La Municipalité a décidé de délivrer le permis de construire n° 2022/10 relatif aux travaux cités en titre.
05.09.2022	<u>Rue Roger de Lessert 6 – Enseigne publicitaire</u> La Municipalité a autorisé l'installation d'un panneau publicitaire de 200 cm x 50 cm au-dessus de la porte-fenêtre.



Décisions municipales d'intérêt public

Date	Décision
12.09.2022	<p><u>Salle de gymnastique – Vase d'expansion</u> La Municipalité a adjugé le remplacement du vase d'expansion solaire à l'entreprise Exotech SA (Bière) pour un montant de CHF 3'373.15 TTC.</p>
12.09.2022	<p><u>Révision des bornes hydrantes</u> Dans le cadre du contrôle des bornes hydrantes, la Municipalité a décidé de confier le remplacement des BH n° 5 (rue du Village 10) et n° 10 (chemin des Etaloges 3) à Hinni Infra Services (St-Légier) pour un montant de CHF 4'750.- HT.</p>
26.09.2022	<p><u>Sauvetage de St-Prex – Demande de soutien</u> La Municipalité a décidé d'octroyer un don de CHF 200.00, au Sauvetage de St-Prex ceci afin de pouvoir, entre autres, combler l'augmentation du prix du carburant et remettre en état leur unité d'intervention.</p>
26.09.2022	<p><u>Parcelle RF 213 – Demande d'abattage</u> La Municipalité a autorisé l'abattage de d'un pin parasol. Plantation compensatoire : un poirier sauvage.</p>
26.09.2022	<p><u>Mandat de gérance</u> Suite à la résiliation du mandat de gérance à Gachet Zurcher Patrimoine SA, la Municipalité a décidé d'attribuer la gestion des immeubles sis à la Rue de l'Horloge 10, la Rue Roger de Lessert 4 et la Route des Deux Communes 17 à la Gérance Robert Crot & Cie SA (Lausanne).</p>
26.09.2022	<p><u>Mise en conformité de l'abri PC</u> En complément des mandats déjà attribués, la Municipalité a décidé d'adjuger les travaux de ventilation à Variovent SA (Les Cullayes) pour un montant de CHF 3'167.65 TTC et le raccordement électrique à Cuany Electricité pour environ CHF 1'000.-.</p>
26.09.2022	<p><u>Chapelle – Vandalisme</u> Malgré les actes de vandalisme constaté mi-septembre, la Municipalité a décidé de laisser la chapelle ouverte à demeure mais d'encourager la Paroisse à mettre les objets de valeur sous clé.</p>
26.09.2022	<p><u>Radio Télévision Suisse – Tournage au cimetière</u> La Municipalité a autorisé le tournage d'une séquence de l'émission « Ramdam » dans le cimetière, à condition que les inscriptions sur les stèles ne soient pas visibles.</p>
26.09.2022	<p><u>Auberge des Grands Bois</u> La Municipalité a autorisé la prolongation de l'heure d'ouverture jusqu'à 2h00, la nuit du samedi 1er au dimanche 2 octobre 2022.</p>
26.09.2022	<p><u>Crise énergétique – Adaptation de l'éclairage public durant la nuit</u> La Municipalité a adjugé à Cuany Electricité (St-Prex) l'installation de six horloges multifonctions pour CHF 2'838.95 TTC et le remplacement des ampoules par du LED pour CHF 50.50 par ampoule.</p>



Décisions municipales d'intérêt public

Date	Décision
03.10.2022	<p><u>Parcelle RF 53 – Demande d'abattage</u> La Municipalité a autorisé l'abattage d'un bouleau. Plantation compensatoire : un chêne vert.</p>
03.10.2022	<p><u>Etoy-Sud – Route des Deux-Communes 16-24 – Entretien des extérieurs</u> La Municipalité a décidé d'adjuger les travaux suivants à l'entreprise Scrima Antonio (Renens) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - travaux d'été et entretien des jardins CHF 1'480.90 TTC - taille et élagage des arbres tous les deux ans : CHF 1'550.90 TTC.
03.10.2022	<p><u>Taille annuelle des platanes</u> La Municipalité a décidé d'adjuger le mandat pour la taille de 18 platanes à l'entreprise Patrick Lüthi (Etoy) pour un montant de CHF 6'100.- TTC.</p>
03.10.2022	<p><u>STEP intercommunale – Programme OSTRAL (Organisation pour l'approvisionnement en électricité en cas de crise)</u> La Municipalité a décidé d'accepter la proposition de la commune de St-Prex de faire une étude d'évaluation des mesures possibles pour palier à un manque d'énergie électrique pour les 7 stations de pompage. Le mandat sera confié à l'entreprise CSD Ingénieurs SA (Lausanne) pour un montant de CHF 48'500.- HT.</p>
03.10.2022	<p><u>Crise énergétique – Recommandations</u> La Municipalité a décidé d'appliquer, dans l'ensemble de ses locaux, les mesures suggérées par le Conseil d'Etat en matière d'économie d'énergie.</p>
03.10.2022	<p><u>Décorations de Noël</u> En raison de la crise énergétique, la Municipalité a décidé d'illuminer exclusivement l'arbre à proximité de la fontaine du Chauchy. Les sapins seront quant à eux décorés uniquement avec des boules.</p>
10.10.2022	<p><u>Parcelles RF 49 et 345 – Projet de rénovation énergétique du bâtiment administratif et celui abritant deux logements de fonction</u> La Municipalité a décidé de mandater l'entreprise Jaquier Martin Architectes Sàrl (Treykovagnes) afin de réaliser la première phase d'étude du projet de rénovation énergétique pour un montant de CHF 13'000.-.</p>
10.10.2022	<p><u>WK Paletten AG – Rangements pour le nouveau hangar</u> La Municipalité a validé l'offre de WK-Paletten (Signau) de CHF 1'028.25 TTC pour l'achat de palettes et cadres.</p>
10.10.2022	<p><u>Parcelle RF 163 – Capteurs thermiques</u> La Municipalité a validé l'installation de 5m² de capteurs thermiques en toiture.</p>
10.10.2022	<p><u>Projet de déplacement de la déchetterie</u> La Municipalité a accepté l'offre de DESA SA (Epalinges) pour optimiser le projet de déplacement de la déchetterie à la route des Bruyères pour un montant de CHF 3'500.- TTC.</p>



Décisions municipales d'intérêt public

Date	Décision
10.10.2022	<p><u>STEP intercommunale Etoy-St-Prex-Buchillon</u> La Municipalité a approuvé le budget 2023 de la STEPi. La participation de la commune de Buchillon se monte à CHF 63'944.-.</p>
24.10.2022	<p><u>Parcelle RF 324 – Demande d'abattage</u> La Municipalité a autorisé l'abattage d'un cèdre. Plantation compensatoire : un cyprès du Japon.</p>
24.10.2022	<p><u>Etoy-Sud – Route des Deux Communes 10 – Infiltration</u> La Municipalité a adjugé les travaux de génie civil suite à des infiltrations à l'entreprise Scrima SA (Ecublens) pour le montant de CHF 5'684.40 TTC.</p>
24.10.2022	<p><u>Parcelle RF 550 – Choix des teintes</u> La Municipalité a approuvé les teintes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - avant-toits : lame de bois, couleur identique à la façade Eterno 35602 - couverture : tuile du pays Morandi, couleur brune - ferblanterie : cuivre naturel
24.10.2022	<p><u>Parcelle RF 385 – Changement d'affectation</u> La Municipalité a décidé de délivrer le permis de construire n° 2022/07 relatif à un changement d'affectation.</p>
24.10.2022	<p><u>Cimetière – Entretien des tombes</u> La Municipalité a décidé de contacter les familles des défunts dont les tombes sont envahies par des arbustes.</p>
24.10.2022	<p><u>STEP intercommunale</u> Dans le cadre du dépôt du préavis de la commune de St-Prex concernant la pose de panneaux solaires sur la STEPi, la Municipalité a décidé d'approuver cette installation.</p>
24.10.2022	<p><u>SIS Morget – Repas de fin d'année</u> La Municipalité a décidé de participer financièrement au repas de fin d'année du SIS Morget en guise de remerciements pour les services rendus tout au long de l'année.</p>
24.10.2022	<p><u>Collège intercommunal – Contrôle électrique OIBT</u> La Municipalité a adjugé à l'entreprise MS Contrôle (Morges) le contrôle des installations électriques du collège pour un montant de CHF 1'125.- TTC.</p>
24.10.2022	<p><u>Crise énergétique – Eclairage public</u> Pour faire suite à l'installation des horloges multifonctions, la Municipalité a décidé de suspendre l'éclairage public la semaine entre 23h et 5h et le week-end entre 0h30 et 6h30.</p>
31.10.2022	<p><u>Sécurité informatique</u> Dans le cadre de la labellisation en cybersécurité, la Municipalité a décidé d'adjuger la fourniture d'un firewall Fortinet 40 F à OFISA (Renens) pour un montant de CHF 1'450.- TTC.</p>



Décisions municipales d'intérêt public

Date	Décision
31.10.2022	<p><u>Place du Village – Salle Luna – Changement d'affectation</u> Conformément au plan de législation, la Municipalité a recherché des solutions pour réaffecter l'espace multifonctionnel situé dans la ferme de Luna. M. Gétaz, gérant de l'Accent, est intéressé à louer cet espace. La Municipalité a donc sollicité la gérance Robert Crot & Cie SA afin d'établir un bail à loyer commercial échelonné. L'année 2023 sera considéré comme une année test avec un loyer mensuel de CHF 1'200.-. L'augmentation du loyer devrait intervenir de manière à arriver à terme à CHF 1'600.-/mois.</p>
31.10.2022	<p><u>Pompage la Môlaz – Remplacement de l'automate</u> Afin de palier à des pannes consécutives à une interruption de la fourniture d'électricité, la Municipalité a décidé de mandater l'entreprise EMG-électroprocess (Gollion) pour remplacer l'automate pour un montant de CHF 9'986.- TTC.</p>
07.11.2022	<p><u>Action paquets de Noël – 23 novembre 2022</u> Dans le cadre d'une action de collecte de paquets de Noël qui seront envoyés à des enfants dans le besoin en Europe, la Municipalité a décidé de mettre la salle du Conseil gracieusement à disposition du citoyen responsable de la collecte à Buchillon.</p>
07.11.2022	<p><u>La Poste – Distribution de la Gazette</u> Constatant que la Gazette ne parvient pas régulièrement à l'ensemble des ménages de la commune, la Municipalité a décidé de signaler cette problématique à la Poste.</p>
07.11.2022	<p><u>Budget 2023</u> La Municipalité a décidé de valider le budget 2023 et de le soumettre au conseil communal lors de la séance du 6 décembre 2022.</p>
07.11.2022	<p><u>Parcelle RF 225 – Demande d'abattage</u> La Municipalité a autorisé l'abattage d'un sapin. Plantation compensatoire : trois à quatre arbres fruitiers.</p>
07.11.2022	<p><u>Parcelle RF 339 – Demande d'abattage</u> La Municipalité a autorisé l'abattage de deux cerisiers. Plantation compensatoire : deux arbres fruitiers.</p>
07.11.2022	<p><u>Parcelle RF 91 – Demande d'abattage</u> La Municipalité a autorisé l'abattage d'une haie de thuyas. Plantation compensatoire : haie vive composée de plusieurs essences.</p>
07.11.2022	<p><u>Route des Deux Communes 2-24 – Contrat entretien toiture</u> La Municipalité a adjugé le contrat annuel d'entretien des toitures à Atelier Volet SA (Saint-Légier-La Chiésaz) pour CHF 2'798.- TTC.</p>
07.11.2022	<p><u>Place du Village 1-14 – Contrat entretien toiture</u> La Municipalité a adjugé le contrat annuel d'entretien des toitures à Atelier Volet SA (Saint-Légier-La Chiésaz) pour CHF 4'575.- TTC.</p>



Décisions municipales d'intérêt public

Date	Décision
07.11.2022	<u>Route des Deux Communes 2-24 – Installation de crochets en toiture</u> La Municipalité a adjugé l'installation de 42 crochets à Atelier Volet SA (Saint-Légier-La Chiésaz) pour CHF 12'232.45.-.
07.11.2022	<u>Place du Village 1-14 – Installation de crochets en toiture</u> La Municipalité a adjugé l'installation de 35 crochets à Atelier Volet SA (Saint-Légier-La Chiésaz) pour CHF 10'217.-.
07.11.2022	<u>Parcelle RF 55 – Transformation d'une villa existante et création d'une véranda - Permis de construire N° 2016/11</u> La Municipalité a décidé d'accorder le permis d'habiter/utiliser n° 2016/11.
07.11.2022	<u>Parcelle RF 55 – Création d'une annexe et d'un sous-sol, modification en façade – Permis de construire N° 2010/08</u> La Municipalité a décidé d'accorder le permis d'habiter/utiliser n° 2010/08.
07.11.2022	<u>Parcelle RF 60 – Construction d'un cabanon de jardin (7.4 m2)</u> <u>Permis de construire N° 2020/06</u> La Municipalité a décidé d'accorder le permis d'utiliser n° 2020/06.
07.11.2022	<u>Parcelle RF 330 – Remplacement d'un chauffage à mazout par une pompe à chaleur à sonde géothermique – Permis de construire N° 2021/05</u> La Municipalité a décidé d'accorder le permis d'utiliser n° 2021/05.
07.11.2022	<u>Parcelle RF 367 – Remplacement d'un chauffage à mazout par une pompe à chaleur à sonde géothermique – Permis de construire N° 2021/06</u> La Municipalité a décidé d'accorder le permis d'utiliser n° 2021/06.
07.11.2022	<u>Parcelle RF 367 – Pose d'un velux – Permis de construire N° 2022/04</u> La Municipalité a décidé d'accorder le permis d'utiliser n° 2022/04.
14.11.2022	<u>Place du Village 1-14 – Contrôle du séparatif</u> La Municipalité a mandaté le bureau d'études Rossier SA (Aubonne) pour effectuer les travaux de contrôle du séparatif pour un montant de CHF 5'900.- HT.
14.11.2022	<u>Parcelle RF 394 – Installation d'une PAC air-eau</u> La Municipalité a décidé de délivrer le permis de construire n° 2022/12 relatif à ces travaux.
14.11.2022	<u>Route de Saint-Prex – Permis de fouille</u> La Municipalité a délivré un permis de fouille pour des travaux sur le réseau du gaz.
14.11.2022	<u>Téléthon 2022</u> La Municipalité a autorisé l'Amicale des sapeurs-pompiers du CIBEST à installer le stand du téléthon à la déchetterie le 03.12.2022. Elle offre, à cette occasion, deux cartons de vin.



Décisions municipales d'intérêt public

Date	Décision
21.11.2022	<p><u>Horaires de fin d'année - Fermeture de l'administration et de la déchetterie</u> La Municipalité a décidé de fermer l'administration communale du 26 décembre 2022 au 6 janvier 2023 inclus ; la déchetterie, quant à elle, sera fermée les samedis 24 et 31 décembre 2022.</p>
21.11.2022	<p><u>Fête cantonale des Musiques vaudoises – Gimel 2023</u> La Municipalité a décidé de soutenir le 29^{ème} Fête cantonale des musiques 2023 en octroyant un don de CHF 100.-.</p>
21.11.2022	<p><u>Remplacement des laurèlles</u> La Municipalité a décidé de renoncer au projet subventionné de remplacement des haies de laurèlles situées à la route des Deux Communes 17 et au collège. Au-delà du coût important de ces travaux, seul un propriétaire s'était annoncé pour faire partie de ce programme.</p>
21.11.2022	<p><u>Parcelle RF 501 – Abattage d'un tilleul</u> La Municipalité a décidé de mandater le Groupement forestier de Ballens-Mollens pour procéder à l'abattage d'un tilleul malade à la route des Grands-Bois. Une plantation compensatoire sera réalisée par un tilleul sur la parcelle du hangar communal.</p>
21.11.2022	<p><u>Hangar communal – Fourniture d'extincteurs</u> La Municipalité a adjugé la fourniture de 4 extincteurs à l'entreprise Primus SA (Vallon) pour un montant de CHF 1'475.90 TTC.</p>
21.11.2022	<p><u>Parcelle RF 174 – Rénovation énergétique et transformation intérieure d'une villa individuelle (ajout d'une enveloppe thermique et remplacement du système de production de chaleur électrique par une PAC)</u> La Municipalité a décidé de délivrer le permis de construire n° 2022/08.</p>
21.11.2022	<p><u>Auberge des Grands Bois</u> La Municipalité a autorisé la prolongation de l'heure d'ouverture jusqu'à 2h00, la nuit du samedi 7 au dimanche 8 janvier 2023</p>
28.11.2022	<p><u>Initiative « SOS Communes »</u> La Municipalité a décidé de soutenir le comité d'initiative sous la forme d'un don de CHF 2'000.-.</p>
28.11.2022	<p><u>Rue Roger de Lessert 10 – Cave à vin</u> La Municipalité a mandaté l'entreprise Froid Widmer SA (Gland) pour remplacer la climatisation de la cave à vin pour un montant de CHF 6'680.- TTC.</p>
05.12.2022	<p><u>Parcelle RF 350 – Installation photovoltaïque</u> La Municipalité a validé l'installation de 40.95 m2 de panneaux photovoltaïques en toiture.</p>
05.12.2022	<p><u>Ramassage des sapins de Noël</u> La Municipalité organisera un ramassage des sapins en bordure de route le mardi 10 janvier 2023.</p>



Décisions municipales d'intérêt public

Date	Décision
12.12.2022	<p><u>Entretien du collège</u> La Municipalité a décidé d'adjuger le remplacement d'un aspirateur à l'entreprise Wetrok (Crissier) pour le montant de CHF 865.67 TTC.</p>
12.12.2022	<p><u>Parcelles RF 49 et 345 – Projet de rénovation énergétique du bâtiment administratif et celui abritant deux logements de fonction</u> La Municipalité a décidé d'adjuger les mandats suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conti & Associés SA (Perroy) : mandat d'un ingénieur thermicien pour CHF 7'415.15 TTC - Duvoisin-Groux SA (Bussigny) : accompagnement de la Municipalité pour l'élaboration du préavis pour CHF 6'397.40 TTC.
12.12.2022	<p><u>Parcelle RF 323 – Installation photovoltaïque en toiture</u> La Municipalité a validé l'installation de 78 m2 de panneaux photovoltaïques.</p>
12.12.2022	<p><u>Parcelle RF 340– Installation photovoltaïque en toiture</u> La Municipalité a validé l'installation de 80.06 m2 de panneaux photovoltaïques.</p>
12.12.2022	<p><u>Parcelle RF 363 – Installation d'une PAC air/eau</u> La Municipalité a décidé de délivrer le permis de construire n° 2022/15 relatif à ces travaux.</p>
12.12.2022	<p><u>Parcelle RF 80 – Remplacement des fenêtres</u> La Municipalité a décidé de délivrer une autorisation municipale pour le changement de plusieurs fenêtres.</p>
19.12.2022	<p><u>Sécurité informatique</u> Dans le cadre de l'obtention du label CyberSafe, la Municipalité a accepté l'offre d'Ofisa Informatique SA (Renens) d'un montant de CHF 540.- HT pour l'acquisition d'un outil de surveillance et de gestion à distance NinjaOne.</p>
19.12.2022	<p><u>Parcelle RF 336 – Demande d'abattage</u> La Municipalité a autorisé l'abattage de cinq sapins. Plantation compensatoire : cinq érables champêtres.</p>
19.12.2022	<p><u>Prise en charge des lavures</u> Etant donné la récolte importante de lavures à la Place du Chauchy, la Municipalité a décidé d'installer un bac supplémentaire.</p>
19.12.2022	<p><u>Parc à chiens</u> Suite à la demande de plusieurs propriétaires chiens, la Municipalité a étudié la faisabilité d'un parc à chiens. Les communes voisines ont été approchées mais ont décidé qu'elles n'entraient pas en matière. La commune de Buchillon n'a quant à elle aucun terrain pouvant convenir à ce type d'infrastructure, pour des raisons d'affectation notamment.</p>